

ABCD

**KPMG AUDIT IS**  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triangle  
92939 Paris La Défense Cedex  
France

**MBV**  
**MBV et associés**  
39 avenue de Friedland  
75008 Paris  
France

**Société Centrale des Bois et des Scieries de la  
Manche S.A.**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 20 décembre 2012, résolution n° 9

Société Centrale des Bois et des Scieries de la Manche S.A.  
12 rue Godot de Mauroy - 75009 Paris  
*Ce rapport contient 2 pages*

**Société Centrale des Bois et des Scieries de la Manche S.A.**

Siège social : 12 rue Godot de Mauroy - 75009 Paris  
Capital social : € 32 206 005

**Rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 20 décembre 2012, résolution n° 9

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 4 décembre 2012

Paris, le 4 décembre 2012

KPMG Audit IS

MBV et Associés

Stéphanie Ortega  
*Associée*

Martine Leconte  
*Associée*

